

EMPLACEMENT DU PROJET

Plan de situation

Par délégation
Jean-Luc BONDON
Directeur du Développement
et Patrimoine

22/02/2022

Ces plans sont la propriété de l'auteur et ne peuvent être utilisés, reproduits, modifiés sans l'accord écrit de celui-ci sous peine de poursuites judiciaires (article L111-1, code de la propriété intellectuelle).
Ces plans correspondent à la phase PERMIS D'AMENAGER et ne peuvent servir en aucun cas de plans d'exécution pour la réalisation de l'ouvrage

Permis d'aménager

Ech. : 1 : 25 000^e

PA01a

Construction du projet d'aménagement Barthalière 01 -
création de 38 logements collectifs



Permis d'aménager

Ech. : 1 : 5000

EMPLACEMENT DU PROJET

Vue aérienne - Prise de vue en avril 2021

Par délégation
Jean Luc BONDON
Directeur du Développement
et Patrimoine

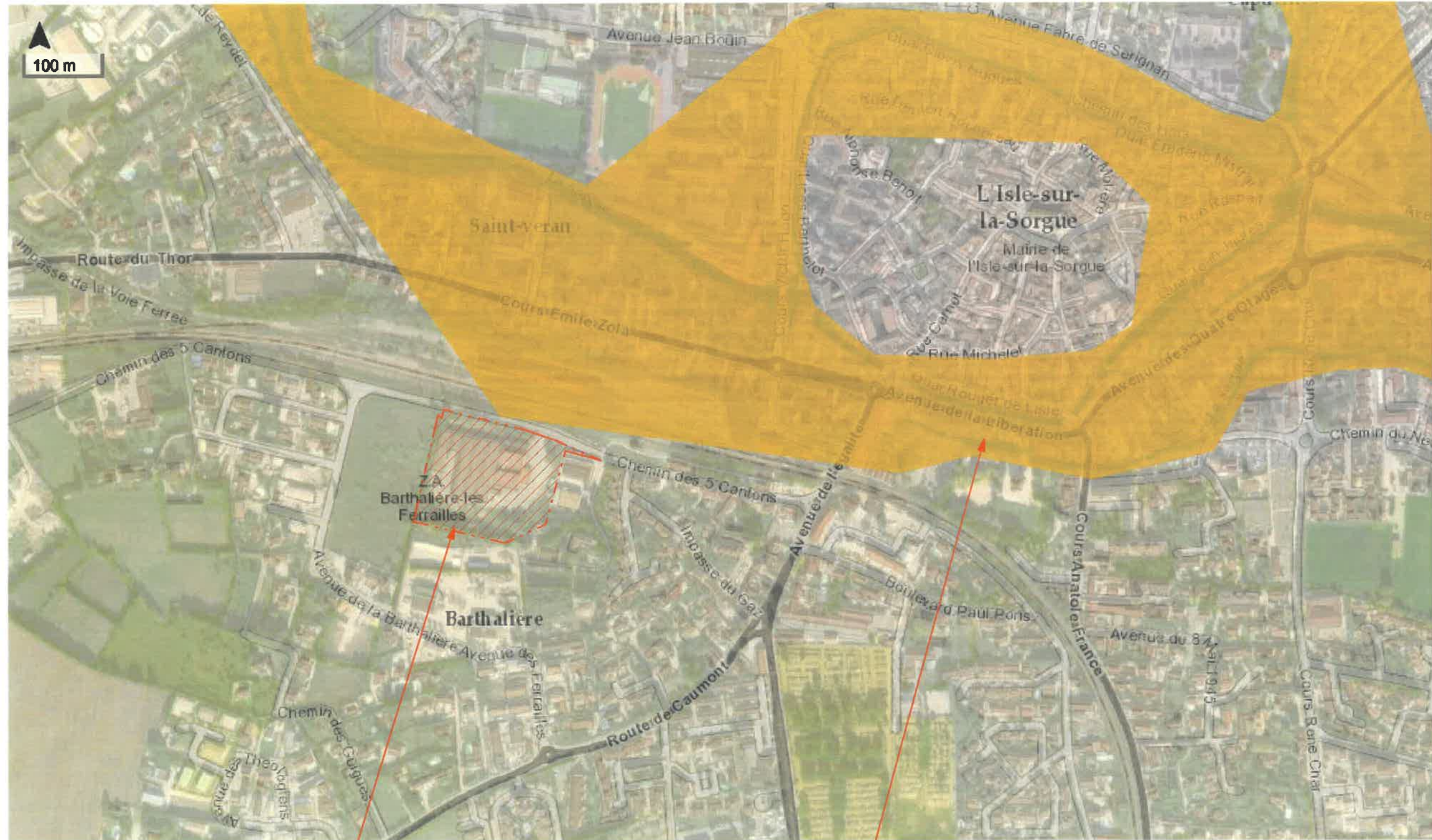
22/02/2022

Ces plans sont la propriété de l'auteur et ne peuvent être utilisés, reproduits, modifiés sans l'accord écrit de celui-ci sous peine de poursuites judiciaires (article L111-1, code de la propriété intellectuelle).
Ces plans correspondent à la phase PERMIS D'AMENAGER et ne peuvent servir en aucun cas de plans d'exécution pour la réalisation de l'ouvrage

PA01b

22/02/2022 16:19

Source des données : INPN



EMPLACEMENT DU PROJET

Zone Natura 2000 - Site inscrit au titre de la Directive Habitats

Emplacement du projet et zone natura 2000

Par délégation
Jean-Luc BONDON
Directeur du Développement
et Patrimoine

Ces plans sont la propriété de l'auteur et ne peuvent être utilisés, reproduits, modifiés sans l'accord écrit de celui-ci sous peine de poursuites judiciaires (article L111-1, code de la propriété intellectuelle).
Ces plans correspondent à la phase PERMIS D'AMENAGER et ne peuvent servir en aucun cas de plans d'exécution pour la réalisation de l'ouvrage

22/02/2022

Permis d'aménager

Ech. : 1 : 5000

PA01c



01 - Vue entrée Nord Est - août 2019



02 - Vue limite Nord - août 2019



03 - Vue sur les entrepôts existants - Février 2022



04 - Vue sur les entrepôts existants - Février 2022

Photographie proche

22/02/2022

Ces plans sont la propriété de l'auteur et ne peuvent être utilisés, reproduits, modifiés sans l'accord écrit de celui-ci sous peine de poursuites judiciaires (article L111-1, code de la propriété intellectuelle).
Ces plans correspondent à la phase PERMIS D'AMENAGER et ne peuvent servir en aucun cas de plans d'exécution pour la réalisation de l'ouvrage

Par déléation
Jean-Luc BONDON
Directeur du Développement
et Patrimoine

Ech. : 1 : 5000

PA06



01 - Vue lointaine Nord Est - août 2019



01 - Vue lointaine Nord Ouest - Février 2022

Permis d'aménager

Ech. : 1 : 5000

Photographies lointaines

22/02/2022

PA07

Par délégation
Jean-Luc BONDON
Directeur du Développement
et Patrimoine

Ces plans sont la propriété de l'auteur et ne peuvent être utilisés, reproduits, modifiés sans l'accord écrit de celui-ci sous peine de poursuites judiciaires (article L111-1, code de la propriété intellectuelle).
Ces plans correspondent à la phase PERMIS D'AMENAGER et ne peuvent servir en aucun cas de plans d'exécution pour la réalisation de l'ouvrage